

manière, pendant trente ou quarante ans. On les vit alors réduits à se soutenir par les petits profits qu'ils pouvaient faire avec les naturels du pays ou avec les navigateurs étrangers qui arrivaient dans ce marché célèbre. Leur condition devint moins fâcheuse lorsqu'en 1750 des révolutions, trop ordinaires dans cette belle partie du globe, les rendirent maîtres d'une cité où ils avaient vécu si long-temps dans l'indigence. Ce rôle brillant ne dura que peu. Après neuf ans d'une souveraineté peu utile, il fallut céder la place aux Anglais, qui en sont restés depuis en possession, et en ont su tirer plus d'avantage. Les traités y ont assuré aux sujets de la cour de Versailles une maison de commerce. Jusqu'ici elle n'a guère servi que de canal pour faire arriver clandestinement en Europe l'argent ou les marchandises des serviteurs de la compagnie britannique. Il est permis de douter si elle aura jamais une destination plus glorieuse. Comment serait-il possible que des hommes obligés de payer des droits considérables d'entrée et de sortie soutinssent une concurrence débarrassée de ces entraves, et encouragée par tout l'appui que peut lui donner l'autorité suprême.

xxxiii.
Établis-
ment des
Français à la
côte de Co-
romandel.

A la côte de Coromandel se voit Pondichéry. Ce n'était qu'une très-petite bourgade lorsqu'en 1672 il devint le berceau de la nation française dans l'Inde. A son voisinage étaient des comptoirs hollandais, danois, anglais, établis depuis

assez long-temps ; et cependant les naturels du pays accoururent de préférence dans la nouvelle colonie, parce qu'ils y trouvaient une liberté et des égards dont on ne les faisait pas jouir ailleurs. L'espèce d'abandon où les laissait trop souvent le corps privilégié dont ils dépendaient aurait pu les dégoûter du séjour qu'ils avaient choisi ; mais à peine s'aperçurent-ils de cette inertie. Les ouvrages qui sortaient de leurs ateliers ne manquaient jamais de débouché, parce que leurs sages et vertueux conducteurs avaient pris le parti de se faire indifféremment les facteurs de tous les peuples. Leurs toiles, ou blanches, ou imprimées, ou teintes, obtenaient même un prix plus haut qu'ils ne l'auraient trouvé dans d'autres marchés. Soit nécessité, soit modération, ceux auxquels ils les livraient se contentaient d'un bénéfice qui n'aurait pas paru suffisant à des marchands moins pressés par le besoin ou accoutumés à plus de jouissances.

Ce gouvernement paternel, qui heureusement se perpétua malgré l'état de détresse où se trouva souvent la compagnie, fit de Pondichéry la ville la plus agréable, la plus civilisée, la plus forte que les Européens eussent encore élevée dans le continent de l'Inde. Ses rues, la plupart fort larges et toutes très-bien alignées, n'étaient pas défigurées par les maisons qui les formaient ; celles des blancs avaient de la solidité et de l'élégance. Le quartier des noirs, cinq fois plus étendu que

celui de leurs maîtres , offrait un aspect moins imposant , mais plus riant. Il était ombragé par deux rangs de beaux arbres qui , dans ce climat brûlant , entretenaient une fraîcheur délicieuse même au milieu du jour. Les marchés , les casernes , les hôpitaux réunissaient les commodités qu'on demande à ces établissemens de nécessité première. Deux temples étaient convenablement décorés. Le gouvernement , regardé comme le plus magnifique édifice de l'Orient , était réellement digne d'attention.

La ville , dans une circonférence de cinq quarts de lieue , contenait soixante-dix mille habitans. Les Européens et les métis formaient la moindre partie de cette population. Il y avait au plus dix mille mahométans. Le reste était des Indiens , dont quinze mille étaient chrétiens , et les autres de dix-sept ou dix-huit castes différentes. Trois aldees dépendantes de la place pouvaient avoir dix mille âmes.

Du côté de la mer , Pondichéry était défendu par des batteries judicieusement placées , et , du côté de terre , par un rempart , par un fossé , par des bastions , et par un glacis imparfait en quelques endroits.

A un mille des ouvrages , le terrain était enveloppé dans la moindre partie par la petite rivière d'Ariancoupan , et dans le reste par une haie de gros aloès et par d'autres plantes épineuses particulières à cette région , impénétrables à la cavalerie,

d'un accès même très-difficile pour l'infanterie. Cette excellente clôture était interrompue par cinq grandes voies nécessaires aux communications , mais toutes défendues par des redoutes bien construites et garnies de canons.

La ville , privée de port comme toutes celles qui ont été élevées sur le rivage de Coromandel , avait l'avantage de pouvoir protéger par l'artillerie de ses fortifications les vaisseaux mouillés dans sa rade. A trois mille de ses murs s'élevait , cent toises au-dessus de la mer , un coteau qui servait de guide aux navigateurs à sept ou huit lieues de distance , avantage d'un prix inappréciable sur une côte généralement trop basse. Vers l'extrémité de cette hauteur se voyait un vaste étang creusé depuis plusieurs siècles , dont les eaux , après avoir rafraîchi et fertilisé un bon territoire , venaient arroser les environs trop sablonneux de Pondichéry.

Telle était cette célèbre cité lorsque , le 15 janvier 1761 , elle se rendit sans capitulation aux Anglais. Le vainqueur usa du droit barbare de la guerre au point de détruire les fortifications , les édifices publics , les maisons des particuliers , de disperser tous les habitans.

Lorsqu'en 1765 les drapeaux français flottèrent de nouveau sur ce sol abandonné , plusieurs de ses anciens habitans , qui s'en étaient éloignés à regret , s'en rapprochèrent. Tous cherchèrent la place qu'ils avaient occupée , et s'établirent très-rapi-

dement sur ces décombres. Dès-lors il fallut se détacher d'un plan de défense sagement formé, pour subordonner les fortifications à l'enceinte trop vaste et mal tracée qu'occupait déjà la population. Avant que les ouvrages fussent entièrement finis, la ville fut attaquée, et prise en 1778 par les forces terrestres et maritimes de la Grande-Bretagne. La paix de 1783 la restitua à ses anciens possesseurs, qui, faute de fonds, ne l'entourèrent que de fortifications de terre. Il est douteux si on leur laissera le temps de les revêtir en maçonnerie.

Le territoire de Pondichéry n'était rien originairement. Il avait acquis avec le temps quelque étendue. La guerre de 1757 le réduisit à ses premières limites. Il fut de nouveau accru en 1783 des districts de Villenour et de Raour, renfermant cent soixante-dix aldées, la plupart très-bornées. Si ceux qui conduisirent la navigation eussent été mieux instruits, ils auraient plutôt cherché à obtenir pour la place un arrondissement qu'à lui procurer une possession qui ne peut pas servir à sa défense. Cependant ce meilleur ordre de choses n'aurait que peu diminué l'imminent danger dont le premier des établissemens français est sans cesse menacé par les forces britanniques.

A vingt-deux lieues de Pondichéry, entre Negapatnam et Tranquebar, est Karikal, proche de la mer, sur une des branches du Caveri, nommé

Colram, qui peut recevoir des bâtimens de cent cinquante tonneaux. En 1738 la France obtint du roi de Tanjaour la propriété de cette ville, et lui soumit dix ou douze ans après un territoire assez étendu et très-productif. Bientôt on compta dix à onze mille âmes dans le chef-lieu de la colonie, et presque le double dans la belle aldée de Trioumalet. Le reste du pays était aussi fort peuplé. L'occupation de la plupart de ces habitans était de fabriquer des mouchoirs communs, des toiles pour la Guinée, et des perses d'une beauté médiocre, qui trouvaient principalement leur débouché à l'est de l'Asie et aux Philippines. Quelques choulias ou mahométans, descendus de pères arabes et de mères indiennes, faisaient la pêche des perles, le cabotage de la côte, et un petit commerce à Ceylan.

En 1760, les Anglais chassèrent les Français de cet utile établissement, et firent sauter les fortifications, en démolirent les édifices publics, et en dispersèrent les tisserands. Ses anciens possesseurs y rentrèrent cinq ans après; mais pour en être encore expulsés en 1778, et y être de nouveau rétablis en 1785. Ils obtinrent même à cette époque la restitution de leur sol entier, avantage qui leur avait été refusé dans le précédent traité. Cependant le comptoir n'a recouvré que la moindre partie de son industrie, et c'est toujours un lieu ouvert.

Plusieurs personnes, dont l'habileté n'est pas

contestée, ont pensé qu'il était urgent d'élever quelques ouvrages autour de Karikal, parce que, s'il arrivait un grand revers, ce serait une plage favorable pour recevoir les secours que la cour de Versailles voudrait faire passer dans ces régions lointaines. Leur opinion est même qu'après la destruction de Pondichéry, on aurait dû y placer les moyens de la nation dans l'Inde. La position en est, disent-ils, heureuse; les vivres y sont abondans. Une rivière navigable en baigne les murs. Des inondations périodiques y rendent les hostilités impraticables une partie de l'année. Les plus grandes forces de la seule puissance qui soit à craindre en sont à plus de cinquante lieues. Le chef-lieu des établissemens français en Asie ne leur paraît avoir aucun de ces avantages.

xxxiv.
Commerce
des Français
à Surate et à
la côte de
Malabar.

Ce fut à Surate que les Français formèrent leur premier établissement aux Indes. Ils ne tardèrent pas à y contracter des dettes, dont ils ne payaient ni le capital ni les intérêts. Un manquement de foi si honteux les força de s'éloigner d'un marché où ils ne pouvaient plus se montrer avec sûreté et avec bienséance. Cette espèce d'exil dura plus d'un demi-siècle. On remplit à la fin des engagements trop long-temps oubliés; et alors on plaça dans le fameux entrepôt un agent chargé de maintenir les privilèges que la nation venait de recouvrer. Cette sage mesure du gouvernement n'a été suivie d'aucun des avantages qu'elle semblait promettre. Ni le pavillon du monopole,

ni le pavillon de la liberté n'ont depuis paru dans ces parages, soit qu'ils n'aient pas osé braver le préjugé que leur conduite passée avait inspirée contre eux, soit qu'ils aient craint de ne pouvoir soutenir la concurrence des Anglais, devenus comme souverains de la contrée.

Mirzeou, situé à dix-huit lieues au midi de Goa, devenu pour la France le seul lieu de son approvisionnement pour le poivre, après que les intrigues des Hollandais l'eurent chassée en 1680 de son comptoir de Bantam, n'eut aucune plainte à former contre les facteurs de cette nation. Ils y faisaient utilement et honorablement leurs opérations, lorsque, par un caprice inexplicable, ils l'abandonnèrent pour Rajapour, beaucoup plus au nord, où l'épicerie, dont ils avaient besoin, était moins commune, et par conséquent plus chère. Heureusement pour leurs commettans l'occasion de réparer cette faute ne se fit pas long-temps attendre.

Entre le Canara et le Calicut est un petit état qui n'a que dix-huit lieues d'étendue sur la côte, et sept ou huit lieues au plus dans les terres. Il est partagé en deux provinces. Dans celle qui porte le nom d'*Trouvenate* se voit Tellichéry, où dix-huit à vingt mille habitans vivent paisiblement et se livrent à une industrie assez active sous les lois britanniques. Les marchands libres de cette nation y font des affaires de quelque importance; et son corps privilégié y charge annuel-